



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3512

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Volet professionnel et international du festival de la Bande dessinée de Lyon en 2013 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon bande dessinée organisation

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3512**

commission principale : développement économique

objet : **Volet professionnel et international du festival de la Bande dessinée de Lyon en 2013 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon bande dessinée organisation**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Lyon bande dessinée organisation (LBDO) existe depuis 2009 et a vocation à développer le rayonnement de la bande dessinée et de son festival auprès du grand public. Cette association a un rôle important dans la fédération des acteurs du 9° art, notamment, par l'organisation d'événements. Ces derniers permettent la rencontre avec des auteurs, de croiser la bande dessinée avec d'autres arts (musique, danse, théâtre) et enfin de promouvoir les jeunes talents par l'organisation d'un concours.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives inscrite dans le plan de mandat 2008-2014. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image et les loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Le soutien à la filière image est un axe de développement majeur de cette politique, avec pour ambition de faire de la région lyonnaise une référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus "cross-média".

Dans le cadre de cette politique, la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à l'association Lyon bande dessinée organisation pour l'organisation du volet professionnel et international de l'édition 2013 du festival de la Bande dessinée de Lyon, en partenariat avec le pôle de compétitivité Imaginove. Cette initiative, lors de son lancement en 2008, est inédite dans le milieu de la bande dessinée à l'exception des universités d'été d'Angoulême.

b) - Bilan des actions réalisées en 2012

- 25 000 visiteurs du Festival (+ 150 % par rapport à 2011),
- un retour presse important avec 200 parutions tous supports confondus,
- 140 auteurs présents représentatifs des différents styles et courants du 9° art.

La 7° édition du Festival en 2012 a, en effet, permis à Lyon de continuer à s'imposer parmi les 3 manifestations les plus importantes en France en termes de visiteurs et d'auteurs présents.

La journée professionnelle a permis l'organisation de 2 masterclass en présence du directeur artistique Disney Europe et des dessinateurs de Spirou et Fantasio. Un espace rencontre a été organisé en collaboration avec Imaginove pour permettre l'échange entre les acteurs de la bande dessinée, de l'animation et du jeu vidéo autour de projets cross média, intégrant les modes de narration, de graphisme et de développement communs à ces univers. La journée professionnelle 2012 a remporté un vif succès comme en témoigne l'étude de satisfaction menée auprès des participants et des intervenants. 250 personnes ont participé à la journée professionnelle.

c) - Programme d'actions 2013 et plan de financement prévisionnel

Elle aura lieu du 14 au 16 juin 2013 dans la salle de la Corbeille de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et à l'Hôtel de ville de Lyon. Le premier objectif de l'édition 2013 du festival de la Bande dessinée de Lyon est de continuer à inscrire le Festival comme une des manifestations majeures au niveau national, en particulier, par des croisements dans le domaine de l'image et du spectacle vivant.

Le second objectif est de fédérer et structurer le tissu d'acteurs économiques et artistiques autour de la bande dessinée et du livre numérique.

Pour atteindre ces objectifs, l'association continuera à animer des débats pour les professionnels autour de la thématique "numérique" et des innovations technologiques émergentes (livre numérique, écran souple, bande dessinée animée). Cette journée professionnelle aura lieu le 14 juin 2013 à la Bourse du commerce à Lyon. L'association organisera également un atelier d'écriture scénaristique co-produit avec les éditions Casterman. Le scénariste confrencier vient des séries de télévision. Sa participation apportera une dimension innovante et unique en France.

Le pôle de compétitivité des filières de l'image, Imaginove, est partenaire de ce volet professionnel. Pour mémoire, Imaginove fédère plus de 200 entreprises rhônalpines avec pour objectif de développer des synergies entre les filières du jeu vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'animation et du multimédia, dans une approche de contenus cross media, en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Les partenariats avec les grandes écoles d'art lyonnaises seront également développés pour permettre une forte présence des étudiants dans le déroulement du Festival.

Budget prévisionnel du festival de la Bande dessinée de Lyon 2013

Dépenses (en €)	Montant (en €)	Recettes (en €)	Montant (en €)
masse salariale	82 338	Ville de Lyon	50 000
frais de fonctionnement	27 800	Communauté urbaine de Lyon	15 000
Frais de la venue des auteurs et intervenants, honoraires	75 000	Etat	15 000
communication	50 000	Conseil régional	22 000
divers	2 300	Conseil général	1 500
		partenaires privés : (Sofia, etc.)	75 000
		partenariat Québec	20 600
		recettes propres sur projets : billetterie, produits dérivés	35 138
		autres produits (cotisations)	3 200
Total	237 438	Total	237 438

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Lyon bande dessinée organisation dans le cadre de l'organisation de la 8^e édition du festival de la Bande dessinée et, en particulier, de la journée professionnelle pour l'année 2013. En 2012, la subvention s'élevait à 15 000 €.

L'évaluation de l'action portera sur les critères suivants :

- nombre de participants à la journée dédiée aux professionnels,
- participation des acteurs de l'image et du numérique à la journée professionnelle ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Lyon bande dessinée organisation dans le cadre du soutien à l'organisation du volet professionnel et international du festival de la Bande dessinée de Lyon qui se tiendra le 14 juin 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyon bande dessinée organisation définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP02O2797.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.